



ÉTABLISSEMENT
D'HÉBERGEMENT
POUR PERSONNES
ÂGÉES DÉPENDANTES

Vivre son grand âge
au cœur d'un
parc paysager



La maison de retraite Fondation Cognacq-Jay est un établissement privé à but non lucratif. Elle est agréée comme Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), partiellement conventionné Aide sociale. Elle accueille des personnes de tous les milieux, selon certaines priorités (voir page 15).



L'INSTITUTION

Une forte identité.....	p. 3
Des principes moteurs.....	p. 4
Un Conseil de la vie sociale actif.....	p. 5

LA MAISON

Une résidence très accueillante.....	p. 6
Des espaces communs à partager.....	p. 7
Des chambres confortables et personnalisables.....	p. 8

LA VIE AU QUOTIDIEN

Le plaisir de la restauration.....	p. 9
La prise en charge des soins.....	p. 10
Des animations tout à loisir.....	p. 11
Des attentions pour le corps et l'esprit.....	p. 12

L'ÉQUIPE

Un ensemble harmonieux de professionnels.....	p. 13
Une dynamique d'écoute.....	p. 14

L'ADMISSION

De l'inscription à l'entrée dans les lieux.....	p. 15
--	-------

Une forte identité

La maison de retraite de Rueil-Malmaison offre un lieu de vie chaleureux dans un cadre exceptionnel à ceux qui ne souhaitent ou ne peuvent plus vivre à leur domicile. Elle propose un accueil individualisé et attentionné à des femmes et des hommes seuls ou en couple, valides, semi-valides ou dépendants. Sa capacité d'accueil est de 118 places. Quatre d'entre elles sont réservées à l'accueil temporaire. Douze places sont destinées à l'accueil de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, prises en charge sur un autre site rueillois en attendant la création d'une unité spécialisée au cœur du domaine.

Un établissement presque centenaire

La maison de retraite est l'un des huit établissements de la Fondation Cognacq-Jay, qui a pour vocation de créer, de maintenir et de développer des établissements de solidarité sociale. À l'origine, la Fondation était constituée d'une maison de retraite et d'un pouponnat, installés dans l'ancien couvent des Lumières de Rueil que l'homme d'affaires Ernest Cognacq avait acquis dans ce but en 1899. La Fondation a été reconnue d'utilité publique en 1916. Après d'importants travaux d'extension réalisés en 1998, la maison de retraite est devenue un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en février 2003.

Une grande famille

L'établissement se définit moins comme une institution que comme une grande famille. Les résidents y bénéficient d'un accompagnement adapté à chacun, favorisant l'autonomie et les relations sociales, dans le cadre d'un projet de vie individualisé et d'un projet de soins spécifique à la maison de retraite.



En haut : la maison de retraite vers 1900.

En bas : l'aile néogothique rénovée et son extension moderne, vues depuis le parc.

Des principes moteurs

L'EHPAD forge son action sur la reconnaissance de la dignité de la personne âgée et la préservation de ses droits et libertés. L'établissement a donc fait siens les principes énoncés dans la Charte des droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance, élaborée sous l'égide de la Fondation nationale de gérontologie.

Des droits, des libertés, des devoirs

Toute personne âgée devenue handicapée ou dépendante est ainsi libre d'exercer ses choix dans la vie quotidienne, de déterminer son mode d'existence et

d'opter pour un lieu de vie adapté à ses attentes et à ses besoins. Elle conserve la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie en société.

Le maintien des relations familiales, amicales et sociales lui est indispensable. Elle doit pouvoir garder la maîtrise de son patrimoine et de ses revenus disponibles et être encouragée à conserver des activités.

La prévention des handicaps et de la dépendance, l'accès aux soins et à la compensation des handicaps, la qualification des intervenants, le respect de la fin de vie, l'exercice des droits et la protection juridique, l'information, etc. sont des sujets auxquels la maison de retraite accorde une attention rigoureuse.

La constance dans la qualité

L'établissement recherche en permanence la satisfaction des résidents et de leur entourage, c'est pourquoi il s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche qualité.

En juillet 2009, la maison de retraite a obtenu la certification NF 386 «Service des établissements d'hébergement pour personnes âgées» délivrée par AFNOR Certification, après une analyse et une évaluation rigoureuse du service et de l'organisation de l'établissement.

Cette certification NF Service garantit que le respect de l'éthique, la qualité



L'établissement veut être un lieu de vie plus qu'un lieu de soins, une famille plus qu'une institution.

de l'accueil, l'information fournie, le projet personnalisé (garantissant l'accompagnement et le soin), le traitement des réclamations, le cadre de vie, la qualification et la formation du personnel, la prise en compte de la satisfaction des résidents et l'amélioration continue de la qualité sont contrôlés régulièrement.

L'établissement s'engage également à instaurer une relation de confiance avec les familles et les proches, et à veiller à la bonne collaboration avec ses différents intervenants (bénévoles, auxiliaires de vie privée, professionnels libéraux, etc.) de même qu'avec les autres établissements de santé ou de soins.

La solidarité en acte

Depuis 2005, l'établissement bénéficie d'un agrément Aide sociale partiel, qui lui permet d'offrir 30 places à un prix de journée fixé par le Conseil général des Hauts-de-Seine. Les bénéficiaires de l'Aide sociale sont accueillis en priorité et sans condition, dans la limite des places disponibles.

Un Conseil de la vie sociale actif

Le fonctionnement du Conseil de la vie sociale (CVS) est conforme au décret n° 2005-1367 du 2 novembre 2005. Il est composé de 11 membres élus pour trois ans (six résidents, quatre représentants des familles et un représentant du personnel) ainsi que du directeur de l'établissement.

Un droit de regard et une force de proposition

Le CVS assure la liaison entre les usagers et la direction en émettant des suggestions concernant la vie quotidienne

dans la résidence. Il décide de l'orientation des loisirs et activités. Il en examine le budget et veille au suivi. Il s'exprime sur le fonctionnement de l'établissement, notamment en ce qui concerne le règlement intérieur, l'organisation de la vie quotidienne, les services thérapeutiques, les projets de travaux et d'équipement, les services rendus, l'affectation des locaux collectifs, etc. Il se réunit au minimum trois fois par an et communique le compte rendu de ses délibérations.

Une résidence très accueillante

La maison de retraite est située à quelques minutes à pied du centre ville de Rueil-Malmaison. Elle jouxte les jardins du château de Malmaison. Elle est implantée au cœur d'un magnifique parc de quatre hectares, qui offre de grands espaces de promenade spécialement aménagés pour les personnes à mobilité réduite.

Un espace de sérénité pas d'isolement

Îlot de verdure et de calme, la résidence n'en est pas pour autant isolée, ni géographiquement, ni en termes d'échanges relationnels. Un minibus urbain permet de rejoindre facilement le cœur de la vie rueilloise. Des liens sont établis avec des établissements voisins afin de permettre des échanges ou des activités communes. L'établissement est ouvert, sans système anti-fugue.

Le mariage du néogothique et du moderne

Les bâtiments de la résidence se composent d'une partie ancienne datant du XIX^e siècle, pleine de charme, à laquelle a été ajoutée, en 1998, une extension résolument moderne où

dominent extérieurement le verre et l'acier. L'ancien corps de bâtiment est relié à la partie contemporaine par une galerie à trois niveaux, baignée de lumière. L'aménagement intérieur y est confortable et chaleureux.



Les trois corps de bâtiment : l'aile néogothique, l'aile moderne et la galerie centrale en verrière.

**« Aimer, c'est prendre soin de la solitude de l'autre. »
Camille L.**

Des espaces communs à partager

À tout moment de la journée, les résidents peuvent accéder librement aux espaces de vie intérieurs communs. Au rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment, ils ont à leur disposition une bibliothèque, une salle de jeu, un grand salon ainsi que les salles de restauration.

Un petit salon les accueille également au même niveau dans le bâtiment récent. Dans la galerie, le grand hall d'entrée de plain-pied est à la fois un lieu de déambulation, de repos ou de rencontre. Il abrite le bureau du directeur dont la porte est le plus souvent ouverte. À chaque étage, la galerie s'organise en salons, tels des jardins d'hiver suspendus. À l'extérieur, le parc est ouvert aux promeneurs de la maison de retraite et un parvis devant l'entrée permet de profiter du grand air, à portée de voix et de vue.

L'accueil des visiteurs

Les familles et les amis ont accès à l'établissement à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Ils peuvent stationner sur le parking à l'intérieur de l'établissement. Ils ont la possibilité de déjeuner avec leur proche dans une salle de la maison qui leur est réservée, le salon Cognacq-Jay.

*« Je suis âgée, mais mon cœur ne l'est pas. »
Madeleine G.*



En haut: l'un des salons de la galerie à l'heure du thé.

En bas: échanges littéraires dans la bibliothèque.

Des **chambres** confortables et personnalisables

La maison de retraite dispose de 110 chambres individuelles et de 4 autres pour des couples. La plus petite fait 20 m² et la plus grande 35 m². Chacune dispose d'une salle d'eau attenante. Avant toute entrée, la chambre est remise en état, désinfectée et préparée.

Des repères près de soi

Les chambres ne sont pas meublées. Seul le lit médicalisé à hauteur variable est fourni. Les résidents peuvent ainsi personnaliser leur espace intime, conserver près d'eux leurs objets ou meubles préférés et retrouver leurs repères. Ils y créent l'ambiance qui leur convient.

Un état des lieux contradictoire est dressé à l'arrivée. Un inventaire des biens mobiliers déposés dans la chambre fait l'objet d'une mise à jour régulière avec le résident.

Des commodités bien utiles

Chaque résident se voit remettre à son arrivée la clé de son logement ainsi qu'un système d'appel malade portatif individuel.

Quatre ascenseurs desservent les chambres, situées en étages.

La fourniture de l'électricité, du chauffage et de l'eau est comprise dans le tarif d'hébergement.

La création d'une ligne téléphonique personnelle, l'abonnement et les

communications sont à la charge du résident, ainsi que la redevance TV. L'établissement assure les tâches de ménage et l'entretien locatif des chambres.



Chaque résident aménage sa chambre à sa convenance, avec ses objets préférés, ses souvenirs, ses repères.

Le plaisir de la restauration

Les repas sont pris en commun, à des heures proches de celles du quotidien non institutionnel.

Le petit-déjeuner est servi en chambre entre 8 h et 8 h 45.

Le déjeuner et le dîner sont respectivement servis à 12 h et à 19 h, dans les deux salles de restaurant. L'une d'elles, donnant sur la partie restante de l'ancien cloître, a été agrandie en 2008 pour compenser l'augmentation du nombre de personnes invalides en fauteuils.

Le goûter est proposé dans le salon du bâtiment ancien à partir de 16 h.

Si l'état de santé du résident le justifie, ses repas sont servis en chambre ou en galerie : le déjeuner à 11 h 30, le goûter à partir de 15 h 15 et le dîner à partir de 18 h.

Une collation est proposée à partir de 22 h par l'équipe de nuit.

Les régimes alimentaires prescrits sur ordonnance sont pris en compte et respectés.

La Commission repas donne son avis

Les menus sont établis par le chef de cuisine et proposés lors d'une « Commission repas » une fois par mois. Les résidents qui le souhaitent y participent pour donner leur avis et faire des suggestions.

Une cuisine de qualité, sous contrôle

Les repas équilibrés et variés sont élaborés sur place par une société extérieure. La cuisine fait l'objet d'un contrôle dans le cadre de la démarche HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point).

Une enquête de satisfaction, validée par un organisme extérieur indépendant, est également organisée une fois par an.



Les vestiges de l'ancien cloître décorent l'une des salles de restaurant.

La prise en charge des soins

Les résidents conservent le choix de leur médecin traitant, qu'ils peuvent aller consulter ou recevoir en visite.

Les soins sont assurés par un service médical diplômé, de jour comme de nuit, dans le cadre d'une prise en charge progressive et adaptable. Une équipe d'aides-soignants assure les soins d'hygiène et de confort des résidents dont l'état de santé les prive momentanément ou définitivement de leur autonomie. Elle assure également leur déplacement à l'intérieur de l'établissement. Ce service est encadré par un médecin gériatre coordonnateur à mi-temps.

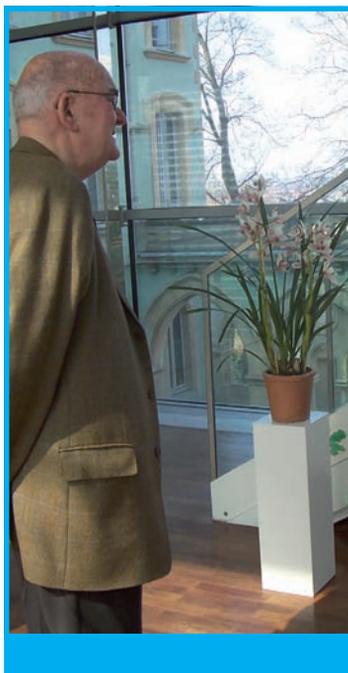
Une vingtaine de médecins libéraux, une dizaine de kinésithérapeutes et deux orthophonistes interviennent régulièrement dans la maison.

L'accompagnement psychologique

Une psychologue apporte son soutien aux résidents et aux familles. Elle leur facilite en particulier le lien avec le personnel au moment de l'admission. Elle les accompagne, selon leurs besoins, durant tout le séjour.

Le grand départ

Si la famille est absente, le personnel de la maison accompagne le résident au moment ultime.



Depuis 2002, le niveau de dépendance augmente dans l'établissement, néanmoins plus d'un tiers des résidents ne relèvent pas des GIR 1 et 2.

**« Il faut apprivoiser sa vieillesse. »
Monique L.**

Des animations tout à loisir

Les animations contribuent fortement à la qualité de la vie dans l'établissement. Elles impulsent une dynamique bénéfique au lien social, aussi bien entre les résidents qu'avec l'extérieur. Elles favorisent la prise d'initiative des personnes âgées, aident à maintenir leur autonomie, voire à améliorer leur moral, valorisent leurs capacités et concourent à ce que chacun trouve sa place au sein de l'établissement.

Du choix et le choix

Des loisirs multiples et variés sont proposés, mais jamais imposés. La maison organise des spectacles, des conférences et des concerts, ainsi que des rencontres hebdomadaires avec des enfants de la crèche municipale. Divers ateliers sont programmés, notamment d'art plastique, d'art floral et de pâtisserie. Une section de gymnastique accueille les volontaires. Un club Internet, une bibliothèque et un ciné-club permettent de se changer les idées. Les anniversaires sont fêtés ainsi que toutes les fêtes civiles et religieuses, ce qui contribue à préserver les repères spatio-temporels. Chaque année, une fête familiale rassemble les résidents, les familles et le personnel.

Tout le monde participe

Les animations sont adaptées à toutes les personnes, quel que soit leur niveau de dépendance, y compris pour celles qui sont désorientées. Dans ce cas, des

objectifs spécifiques en termes de réceptivité ou de participation à la vie de l'établissement sont associés aux moments de détente. Certains ateliers, par exemple, contribuent à la stimulation cognitive ou motrice.

Les visites et les sorties

Les visites sont libres et recommandées. Les familles ont accès à l'établissement à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Des sorties au cinéma ou au théâtre sont proposées, de même que des excursions de plusieurs jours.



Des ateliers, par exemple d'arthérapie, pour se changer les idées, pour ne pas perdre la main ou pour s'initier.

Des attentions pour le corps et l'esprit

L'établissement facilite la vie au quotidien de ses résidents. L'entretien de leur linge personnel est assuré gratuitement par son service lingerie. Un prestataire extérieur payant peut prendre en charge leurs effets personnels délicats. Un chauffeur est ponctuellement à leur disposition pour les accompagner dans leurs déplacements ou pour faire leurs courses.

Des initiatives en faveur du bien-être

Les résidents peuvent faire appel à une esthéticienne salariée à temps partiel. Une coiffeuse propose ses services deux fois par semaine et un pédicure à un rythme hebdomadaire.

La place des familles

Les familles ont toute leur place dans la maison, qui facilite leurs allers et venues et les incite à participer à diverses réunions d'échanges. Plusieurs modes de communication favorisent les liens de proximité, en particulier un mensuel d'information « Le Petit Journal », les comptes rendus des réunions du Conseil de la vie sociale ou encore l'affichage dans l'entrée des photos des animations de la semaine précédente.

La compagnie des petites bêtes

Les animaux de compagnie sont admis, dès lors que le résident peut en assurer la charge et veiller à ce qu'ils ne séjournent

pas dans les locaux communs. Dans le parc, une volière abrite des paons, des coqs et autres volatiles. Dans la maison vivent également un perroquet très expressif et des poissons, ainsi que le chien d'accompagnement social (CAS) Vynil.

Le culte

Une chapelle située dans la partie ancienne de la maison propose des offices réguliers, accessibles aux personnes de l'extérieur. Un prêtre catholique est présent chaque jour. Sur demande des résidents, les représentants des autres cultes sont également les bienvenus.



Vynil, le chien d'accompagnement social : un charmant compagnon, très sociable.

Un ensemble harmonieux de professionnels

Au total, 78 salariés travaillent dans l'établissement. Seules 4 personnes composent l'équipe de direction et d'administration. Le reste du personnel est employé directement à la prise en charge médicale et au bien-être quotidien des résidents.

Schématiquement, l'établissement est organisé en deux grandes entités.

L'équipe de soins est composée essentiellement d'infirmières, d'aides-soignantes et d'aides médico-psychologiques. Elle est pilotée par un médecin gériatre coordonnateur et une surveillante de soins.

L'équipe hôtelière regroupe les agents logistiques s'occupant de la restauration, de l'entretien des locaux, de la lingerie, etc. Elle est encadrée par la directrice adjointe.

Une autre partie du personnel est dédiée à l'unité spécialisée qui accueille les patients souffrant de la maladie d'Alzheimer.

L'exigence de qualité

La démarche qualité se traduit notamment par la prise en compte permanente par les professionnels de toutes les demandes formulées par les résidents ou leurs familles. Elle se concrétise également par la remise en cause des pratiques, lorsque cela est nécessaire, aussi bien sur le plan médical que sur celui de l'animation ou de l'hébergement.

Le plan de formation

La direction consulte chaque année son personnel pour définir ses besoins en formations. En fonction des priorités, elle élabore un plan pluriannuel qui fait une large place aux formations diplômantes.



Réunion de travail entre collaborateurs de l'équipe hôtelière.

Une dynamique d'écoute

Le directeur de l'établissement veille à faciliter le travail des équipes et à améliorer le quotidien des personnes âgées.

Ce sens de l'écoute est partagé par l'ensemble du personnel. C'est même l'une des bases de l'accompagnement, qui permet d'adapter les réponses aux besoins des résidents en matière de qualité de vie, de bien-être et de santé. Particulièrement dévoués, les professionnels savent tenir une main dont les forces s'en vont et tendre une oreille attentive aux angoisses, peines et difficultés inhérentes à l'âge et à la fin de vie.

Communiquer en liberté

Au-delà des échanges informels de chaque instant, l'établissement a institué divers espaces de paroles, non seulement pour les résidents et leur famille, mais également avec les professionnels, en plus des réunions de travail. Ces échanges impulsent une dynamique profitable à la sérénité de tous.

Des réunions d'étage trimestrielles

Quatre fois par an, les familles et les résidents d'un étage participent à une réunion regroupant la surveillante de soins, la directrice adjointe, le directeur ainsi que l'équipe soignante et logistique référente, afin de discuter des questions d'actualité de la maison.

Une réunion générale mensuelle

Chaque mois, l'ensemble des équipes présentes dans l'établissement participe à une réunion d'information sur l'activité, les changements à venir, les dysfonctionnements constatés et les remèdes apportés. Le personnel est invité à s'exprimer sur différents thèmes qui touchent à la vie des services dans leur pratique quotidienne.



Les professionnels apportent des réponses individualisées aux besoins des résidents.

De l'inscription à l'entrée dans les lieux

La maison de retraite reçoit des personnes dont la prise en charge relève d'un établissement mentionné à l'article 1^{er} alinéa 4 de la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales.

L'inscription

Dès le premier contact, le demandeur est informé de l'existence d'une longue liste d'attente. Une fois rempli le dossier d'inscription, il prend rendez-vous pour le déposer sur place et visiter les lieux. Il est invité à réactiver son inscription au bout d'un an.

La pré-admission

Un mois avant l'entrée, un dossier médical doit être rempli. Lorsqu'une place se libère, le futur résident ou sa famille sont invités à voir la chambre en prévision de son aménagement et à prendre connaissance des modalités de fonctionnement, dont le contrat de séjour.

L'admission

Le nouveau résident est reçu par le directeur, notamment pour les formalités administratives. Il rencontre son référent institutionnel, son référent « résident » et des soignants. Le plan de soin est établi. Le projet de vie individualisé est mis en place dans le mois qui suit.

Les ayants droit par ordre de priorité

L'établissement accueille, par ordre de priorité, les retraités des Grands Magasins de la Samaritaine, les habitants des Hauts-de-Seine ou ayant leur descendance directe dans le département, les bénéficiaires de la caisse de retraite CCM (Caisse de retraite des entreprises à commerces multiples).

Des caisses de retraite ont des places réservées dans l'unité Alzheimer (Esso, Banque de France, Shell, CIPCA, IREPS, CRI, IRRAPRI, CAPIMEC, ACGM et CNPBTIPIC).

Les bénéficiaires de l'Aide sociale sont accueillis en priorité et sans conditions, dans la limite des places disponibles.

Des tarifs ajustés annuellement

Le Conseil général des Hauts-de-Seine fixe le prix de journée pour les personnes bénéficiant de l'Aide sociale ainsi que les tarifs Dépendance.

La Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS) décide du forfait soins.



Fondation
Cognacq-Jay

**ÉTABLISSEMENT
D'HÉBERGEMENT
POUR PERSONNES
ÂGÉES DÉPENDANTES**

Fondation Cognacq-Jay – E.H.P.A.D.
16, avenue de Versailles
92508 Rueil-Malmaison
Tél.: 01 47 49 44 55
Fax: 01 47 14 03 43

Le standard et l'accueil sont ouverts :

- de 8 h à 20 h en semaine ;
- de 11 h à 19 h le week-end
et les jours fériés.

www.cognacq-jay.fr



**Service des établissements d'hébergement
pour personnes âgées**

Cette marque prouve la conformité à la norme NF X 50-058 et aux règles de certification NF 386 et garantit que le respect de l'éthique, la qualité de l'accueil, l'information fournie, le projet personnalisé (garantissant l'accompagnement et le soin), le traitement des réclamations des clients, le cadre de vie, les qualifications et formation du personnel, la prise en compte de la satisfaction des clients et l'amélioration continue de la qualité sont contrôlés régulièrement par AFNOR Certification
11, rue Francis de Pressensé
93571 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX